



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-26515>

Département(s) de publication : **60, 75, 76, 77, 92, 93, 95**

Annonce n° **26-26515**

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-123361

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Institut de France

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 18004404200018

Ville : Paris

Code postal : 75006

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 60, 75, 76, 77, 92, 93, 95

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Entretien des espaces verts du domaine de Chaalis dans le cadre d'un chantier d'insertion professionnelle

Code CPV principal - Descripteur principal : 77310000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Le présent contrat a pour objet l'entretien des espaces verts du domaine de Chaalis dans le cadre d'un chantier d'insertion professionnelle.

Critères d'attribution : Cf. Règlement de la consultation, article 12.3

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

L'accord-cadre relatif à l'entretien des espaces verts du domaine de Chaalis dans le cadre d'un chantier d'insertion professionnelle a été attribué à l'entreprise adaptée EPONA - AFASEC, et notifié le 10/02/2026 pour un montant maximum de 100 000 €HT, soit 120 000 €TTC. L'organisation chargée des procédures de recours est le Tribunal administratif de Paris, numéro d'enregistrement 177500055; 7 rue de Jouy; Paris cedex 04, 75181. Informations relatives aux délais de recours: Référé précontractuel : avant la signature du contrat ; Référé contractuel : 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution ; Recours en contestation de validité : 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées notamment l'avis d'attribution.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 13/03/2026